

La participation de Bolsonaro à un meeting d'exaltation de la dictature militaire fera l'objet d'une enquête.



Brasilia, 22 avril (RHC)- Le magistrat du Tribunal Suprême Fédéral du Brésil, Alexandre de Moraes, a accepté la demande du procureur général de la République, Augusto Aras, sur l'ouverture d'une enquête au sujet d'une possible violation de la Loi de Sécurité Nationale aux cours des meetings du 19 avril qui exaltaient la dictature militaire qu'a ensanglanté le pays de 1964 à 1985, meetings auxquels a participé le gouvernant Jair Bolosonaro : ainsi que de vérifier l'existence d'organisations et de schémas de financement de manifestations contre la démocratie et sur la diffusion de messages qui minent le régime républicain.

Moraes a souligné que le fait, selon ce qu'a raconté Aras, démontre être extrêmement grave car il sape l'État démocratique de la Loi Brésilienne et ses institutions républicaines.

La Constitution brésilienne ne permet ni le financement ni la propagation d'idées contraires à l'ordre institutionnel et à l'État de démocratique. « Elle n'autorise pas non plus des manifestations ayant pour

but de violer l'état de droit a indiqué le magistrat dans le communiqué.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/220541-la-participation-de-bolsonaro-a-un-meeting-dexaltation-de-la-dictature-militaire-fera-lobjet-dune-enquete>



Radio Habana Cuba